

4 mai 2012

## « MONSIEUR HOLLANDE, MONSIEUR SARKOZY... 2 MESURES SIMPLES POUR FAIRE EXPLOSER L'EFFICACITE DES FONDS ALLOUÉS À LA FORMATION ! »

### **Ou comment faire en sorte que tout euro investi dans la formation soit investi efficacement ?**

Le succès de Wall Street Institute, leader français de la formation à l'anglais, est dû à la volonté de démocratiser les cours d'anglais en permettant à tous d'accéder aux meilleures formations, normalement réservées aux cadres supérieurs, pour un coût inférieur à 12€ de l'heure, et donc accessibles aux particuliers.

Contrairement aux autres organismes de formation, **la clientèle du Wall Street Institute est composée pour moitié de particuliers qui paient leurs formations de leur propre poche, et pour moitié d'entreprises qui financent, dans le cadre de la formation continue, la formation de leurs salariés.**

**Wall Street Institute dispose ainsi d'un laboratoire à grande échelle** permettant de comparer l'efficacité d'un système complexe qui désresponsabilise totalement l'apprenant (la formation continue) à celle de la prise de décision individuelle.

### **Constat n°1 : Quand l'apprenant paye sa formation de sa propre poche, elle est deux à quatre fois plus efficace...**

...Un pavé dans la marre de la formation continue...

Mais une mesure très simple permettrait de résoudre le problème...

Nos chiffres montrent que lorsqu'un apprenant paye sa formation de sa propre poche, son taux d'assiduité en cours est deux fois supérieur à celui d'un apprenant voyant sa formation payée par la formation continue. Et il est 4 fois supérieur à celui des chômeurs dont la formation est prise en charge par le Pôle Emploi.

**Or un stagiaire qui ne vient pas ne peut pas progresser !**

**Notre système de formation continue désresponsabilise le stagiaire : s'il ne suit pas sa formation, il n'est jamais sanctionné** (ni par son entreprise, ni par le Pôle Emploi pour les chômeurs). La collectivité ne peut pas continuer à financer des personnes qui ne viennent pas en cours.

**Le système repose sur le présupposé qu'un stagiaire entrant en formation sera heureux de le faire, et qu'il suivra chaque heure proposée. Les faits démontrent le contraire.**

Il faut donc trouver un moyen équitable et juste de sanctionner financièrement tout stagiaire qui demanderait une formation sans se donner la peine de la suivre.

L'apport d'un chèque de caution (non encaissé) équivalent à 10% du montant de la formation pourrait être demandé à tout salarié ou chômeur suivant une formation.

La mesure serait équitable et juste car le chèque ne serait encaissé que si la présence du stagiaire à ses cours était inférieure à 80%, sans aucune excuse valable.

Si le stagiaire est assidu, le chèque ne sera pas encaissé, que le stagiaire échoue ou non à sa formation.

Cette mesure serait juste car elle ne sanctionnerait pas les plus démunis : il ne s'agit pas d'une participation à hauteur de 10% du coût de la formation, mais d'un chèque de caution non encaissé.

**Chez Wall Street Institute, la progression du stagiaire est garantie par contrat. Si l'organisme de formation s'engage, alors le stagiaire doit s'engager aussi.**

**Constat n°2 : Alors que les particuliers font un meilleur usage des fonds alloués à la formation, aucune mesure ne les incite à le faire...  
Pire : ce sont les seuls à ne pas être aidés...**

- Si vous êtes salarié, alors la Formation Continue pourra prendre votre formation en charge
- Si vous êtes chômeur, alors le Pôle Emploi pourra prendre en charge votre formation
- Si vous êtes un particulier qui ne souhaite pas prendre des cours de groupe, mais plutôt des cours particuliers à domicile, alors vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% au titre des services à la personne

**Mais si vous êtes un particulier qui souhaite profiter de tarifs raisonnables en prenant des cours de groupe et qui se donne la peine de se déplacer dans un centre de formation, alors vous êtes tout simplement laissés-pour-compte : personne ne vous financera. Ni le Pôle Emploi, ni la Formation Continue, ni l'Etat sous forme de déduction d'impôts.**

**Ceci est une injustice.**

S'il ne devait y avoir qu'une seule aide à la formation, celle-ci devrait être réservée aux particuliers qui font l'effort de se former et de se déplacer dans des centres de formation pour que les heures coûtent moins cher et qui acceptent de payer une partie (aujourd'hui la totalité) de leur formation.

S'il ne devait y avoir qu'une seule mesure d'aide à la formation, celle-ci devrait être un crédit d'impôts de 50% de l'investissement réalisé par une personne physique pour sa propre formation.

Après tout, elle paierait tout de même les autres 50%, alors que les bénéficiaires actuels de la formation continue, du DIF ou du Pôle Emploi ne paient rien du tout.

Ce crédit d'impôt pourrait être financé par les fonds de la formation continue, fonds qui seraient alors utilisés efficacement.

#### **A propos de Wall Street Institute**

Wall Street Institute appartient depuis septembre 2010 au groupe britannique Pearson, numéro un mondial de l'édition scolaire. L'enseigne compte 440 centres dans le monde, répartis dans plus de 27 pays, pour environ 160 000 stagiaires.

En France, Wall Street Institute réalise un chiffre d'affaires de plus de 40 millions d'euros fin 2010, compte 25 000 élèves formés chaque année et un effectif de 800 collaborateurs. L'enseigne est ainsi le leader français de la formation à l'anglais aussi bien auprès des entreprises que des particuliers.

Forte de son réseau de 66 enseignes, l'entreprise est en plein développement et prévoit l'ouverture de 100 centres supplémentaires en France dans les 10 prochaines années.

Depuis 1993, Natanaël Wright a porté le développement de Wall Street Institute en France, faisant passer en 14 ans le chiffre d'affaires de 700 000 € à 41 M€ et le nombre de centres de 1 à 70. Il est aujourd'hui à la tête du groupe en France, directement et sous forme de franchise. Natanaël Wright milite activement à la promotion et l'accompagnement de l'entrepreneuriat en France, par son investissement auprès de réseaux et d'associations concernés par le sujet (Journées de l'Entrepreneur, Réseau Entreprendre, Parrainer la Croissance...).

Pour plus d'informations : [www.wallstreetinstitute.fr](http://www.wallstreetinstitute.fr)

#### **Contacts presse :**

##### **Agence La Maison Link RP**

Aurore CHIQUOT

T : +33 (0)1 53 32 11 83

[aurore.chiquot@linkrp.eu](mailto:aurore.chiquot@linkrp.eu)

Vincent SAMUEL

T : +33 (0)1 53 32 11 85

[vincent.samuel@linkrp.eu](mailto:vincent.samuel@linkrp.eu)